



# PROSPECTIVES MARINE

De l'Histoire à demain...

[www.prospectives-marine.fr](http://www.prospectives-marine.fr)

n°2 – juillet-août 2012

**« L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent ; elle compromet dans le présent l'action même » Marc Bloch**

J'ai le plaisir de vous adresser le nouveau numéro de la lettre de réflexion *Prospectives Marine* avec la même ambition : inciter le lecteur à une réflexion à partir de l'histoire de notre pays sur des sujets intéressant la Marine et le développement comme la sauvegarde des intérêts présents et futurs de la France dans le monde.

Ces sujets s'adressent à tous les Français quel que soit leur domaine d'activité : il importe donc que sa diffusion soit la plus large possible, au-delà du cercle restreint de la Marine.

Aussi est-il primordial que chacun de vous nous communiquez les adresses mail de vos relations et amis auprès desquels nous pourrions diffuser directement cette lettre. Certains l'ont déjà fait ; pourquoi pas vous ?

Toute l'équipe de *Prospectives Marine* vous souhaite d'excellentes vacances d'été.

CC (R) Patrice Brunet  
*Vice-président du Yacht Club de France*

# La Marine dans l'histoire de France

L'histoire nous conte que la France, dès qu'elle a été constituée comme nation, s'est dotée de forces navales dont les quatre missions principales, à l'exception du fait colonial, n'ont guère évolué jusqu'à ce que la Marine prenne le premier rôle dans la stratégie de dissuasion :

- Défense des côtes de la métropole,
- Défense des communications nécessaires à la vie du pays,
- Conquête et défense de l'empire colonial,
- Intervention dans la politique internationale.

Mais elle ne s'est acquittée convenablement de ces missions que lorsque les marins, responsables de leur exécution, étaient soutenus par un pouvoir politique stable, éclairé sur l'importance du rôle de la mer, collaborant avec eux dans l'unité de doctrine.

## **Défense du littoral métropolitain**

Puissance militaire de premier ordre, la France n'a été que rarement menacée dans son existence par des débarquements sur les côtes. Troupes terrestres et fortifications ont, en général, suffi à la protéger. Pourtant, aux époques les plus troublées de son ancienne histoire, notamment la guerre de Cent ans et la lutte contre les Habsbourg au XVI<sup>e</sup> siècle, les invasions anglaises et espagnoles ont toujours suivi la décadence de la Marine royale. Quand la Marine renaissait, l'invasion devenait impossible, ou bien les armées ennemies, coupées de leurs communications, finissaient par être vaincues et anéanties sur notre sol même. Avec Richelieu, la Marine est devenue une institution permanente. Sa mobilité lui a permis de contribuer – avec autant d'efficacité que les forces terrestres – à la défense du littoral. Celui-ci n'a plus été menacé qu'à de rares périodes coïncidant précisément avec une éclipse momentanée de notre puissance navale : débarquement anglais en rade de Brest en 1694, siège de Toulon en 1707, débarquements anglais en Bretagne pendant les guerres de Succession d'Autriche et de Sept ans, perte de Toulon en 1793.

## **Défense des communications maritimes**

Jusqu'à des temps récents, la France se suffisait encore à elle-même, la défense de nos communications maritimes n'apparaissait pas comme une nécessité vitale. Il est incontestable cependant que le libre usage de la mer, en enrichissant le pays, lui permettait de supporter plus aisément le fardeau financier des conflits où il était engagé. L'exemple de notre coûteuse implication dans la guerre d'Indépendance américaine est éloquent. Privée de la mer, au contraire, la France appauvrie éprouvait les plus grandes peines à soutenir son effort de guerre, faisant le lit de la misère comme en 1713. Dans le monde moderne, face à la guerre totale, face à des adversaires plus peuplés et mieux équipés industriellement, la liberté des communications maritimes est devenue pour la France un besoin impérieux.

Dès l'automne de 1870, après les défaites de l'Empire, les armées du Nord et de la Loire ont pu prolonger pendant six mois la résistance de la France grâce au matériel reçu de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, la marine prussienne étant incapable de disputer à la nôtre la maîtrise de la mer.



S'il est vrai qu'en 1914 la victoire de la Marne est sans lien avec la maîtrise de la mer, ni Verdun, ni la Somme, ni les défaites allemandes de 1918 n'auraient été possibles sans la liberté d'user des voies maritimes : renforcement de nos armées par 600 000 combattants de l'Empire, 2 500 000 Britanniques et 2 000 000 d'Américains ; débarquement dans nos ports de 46 000 000 tonnes de marchandise au lieu de 30 000 000 en 1913.

La Seconde Guerre mondiale a achevé de prouver que la France métropolitaine, vulnérable à l'agression continentale d'un pays voisin, gardait toute sa puissance quand elle pouvait compter sur ses forces maritimes et sur l'ensemble de ses alliés d'outre-mer.

### **Conquête et défense de l'ancien Empire colonial**

La Marine a été – soit grâce à l'action d'individualités puissantes, soit par la volonté délibérée du gouvernement - Colbert, Napoléon III, Jules Ferry – un des principaux artisans de la conquête successive de deux empires coloniaux.

La ruine de notre premier empire colonial avec la perte du Canada et de l'Inde en 1763, puis des Antilles entre 1789 et 1815, a coïncidé avec l'affaiblissement de nos forces navales, incapables de le défendre contre la Grande-Bretagne. Aux pires heures de notre décadence maritime (Guerre de Sept ans, 1793), nos escadres ont eu, néanmoins, pour mission permanente de défendre coûte que coûte la liberté des communications avec les Antilles qui représentaient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le quart de nos échanges extérieurs.

Si la conquête de notre second empire colonial a surtout été l'œuvre des troupes terrestres, les marins ont joué un rôle éminent dans l'occupation et la pacification de la Cochinchine, du Tonkin et de l'Annam (Courbet, flottilles fluviales), de la Tunisie (prises de Bizerte et de Sfax), de la frange côtière de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. Avant que cet

empire ne se disloque, avec notamment les troubles de Madagascar en 1947, la guerre en Indochine et en Afrique du Nord, la Marine a su se montrer indispensable et mettre en avant sa mobilité, sa puissance de feu et sa capacité de transport.

### **Pièce maîtresse du jeu politique international**

Puissance terrienne absorbée par la défense de ses frontières ou par des aspirations à l'hégémonie continentale, comme l'ont montré Louis XIV et Napoléon 1<sup>er</sup>, la France n'a compris que par éclairs qu'une marine forte est une des pièces maîtresses du jeu politique international. C'est pourtant grâce à la flotte que Richelieu lui avait donnée et à l'alliance avec les marins hollandais qu'elle a vaincu l'Espagne entre 1636 et 1642. C'est grâce aux victoires de Duquesne sur les Hollandais et les Espagnols que la Méditerranée est devenue en 1676 un « lac français » pour le rester pendant quinze ans. C'est grâce aux forces navales créées par Choiseul, Sartine et Castries que les Etats-Unis ont conquis l'Indépendance, premier échec infligé à la prépondérance que la Grande-Bretagne exerçait sur mer depuis près de trois-quarts de siècle.

L'histoire de nos échecs n'est pas moins significative à cet égard que celle de nos victoires.

Si Louis XIV avait compris l'importance politique de la puissance navale, il aurait porté son effort principal contre la Grande-Bretagne, animatrice de la coalition, il aurait exploité stratégiquement Béziers \* en 1690 par un débarquement qui aurait peut-être économisé quinze ans de guerres ruineuses. Si la Révolution n'avait pas désorganisé la Marine, si Napoléon 1<sup>er</sup> avait su conserver la paix en attendant d'en avoir réorganisé une comme l'amiral Bruix le lui conseillait, il aurait pu n'y avoir dans notre passé ni un Trafalgar pour effacer Austerlitz, ni le système continental qui finit par dresser l'Europe entière contre nous.

## Stabilité et unité doctrinale

Richelieu a gouverné seize ans, les Colbert vingt ans, Napoléon III dix-huit ans. Bien que les rouages de l'institution maritime aient été alors beaucoup moins complexes qu'aujourd'hui, c'est à cette stabilité comme à l'uniformité de vues entre les ministres et leurs collaborateurs, administrateurs et marins, que la France a dû, par trois fois, de posséder une marine de premier ordre, au matériel comme au personnel. Toutes les fois que cette stabilité et cette uniformité de vues ont manqué, toutes les fois aussi que le préjugé continental l'a emporté sur une saine appréciation de nos intérêts maritimes, non seulement la Marine, mais notre position dans le monde, ont subi une éclipse : fin du règne de Louis XIV et règne de Louis XV, désorganisation de la Marine par la Révolution, supériorité croissante des marines de la première Triplique \*\* sur la Marine française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un redressement était d'autant plus difficile qu'il manquait à la Marine un état-major fortement constitué, capable d'éclairer le pouvoir politique ou d'assurer un minimum de continuité à l'institution.

Si la Marine, usée par la Grande guerre, s'est relevée comme elle l'a fait de 1922 à 1939 (550 000 tonnes de bâtiments

construits en séries remarquablement homogènes, 270 000 tonnes en cours de construction ou autorisées en 1939), elle l'a dû à une stabilité ministérielle relative - ainsi Georges Leygues en a été sept fois le ministre de 1925 à 1933 - à la collaboration du ministre avec un état-major représentant l'élément permanent indispensable, chargé à la fois de préparer la guerre et de la conduire, et à la subordination des grands services de soutien au commandement. Ces conditions ont permis d'élaborer et de mener à bien un programme naval à longue échéance.

Ainsi, l'histoire ne montre pas seulement combien, au cours des siècles, nos destinées ont dépendu de la mer. Elle montre, avec non moins de force, que l'acquisition de la puissance navale et son entretien supposent la continuité dans l'effort, l'esprit de suite, l'unité de doctrine entre le pouvoir politique et les hommes du métier responsables de l'exécution.

Pourquoi en irait-il différemment aujourd'hui ?

Contre-amiral (2S) Serge Thébaut  
*Ancien chef du département Marine du Service Historique de la Défense*

\* Bataille navale du Cap Béveziers ou de Beachy Head pour les Anglais : le vice-amiral Anne-Hilarion de Tourville écrase la flotte anglo-irlandaise

\*\* Triple alliance de 1882 entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie

## Sources

Les vainqueurs de la mer – L. Berthaut (SHD/Marine GW21)  
Histoire de la Marine – Philippe Masson (Editions Charles Lavauzelle – 1981)  
Le rôle de la Marine – A. Reussner (SHD/Marine 3s1165)

## Rappel de mémoire

*Quelques dates de l'histoire de la marine... et des marins*

*Les associations régionales d'anciens marins sont sollicitées pour nous faire parvenir par courrier postal ou par mail à l'adresse [cesm.reserves@marine.defense.gouv.fr](mailto:cesm.reserves@marine.defense.gouv.fr) le calendrier des commémorations qu'elles organisent localement pour pouvoir en faire l'annonce.*

**1<sup>er</sup> juillet 1940** : L'enseigne de vaisseau Philippe Kieffer s'engage dans les Forces Navales Françaises Libres (FNFL) créées ce même jour. Il avait rallié la France libre dès le 19 juin. A partir de juillet 1942, il est en charge de la formation des fusiliers marins commandos qu'il commandera lors du débarquement de Normandie et lors des opérations qui suivront.

**7 juillet 1900** : Les troupes de Marine qui relevaient jusqu'alors du Ministère de la Marine, sont rattachées sous le nom de troupes coloniales au Ministère de la Guerre.

**7 juillet 1979** : Lancement du premier sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire.

**8 juillet 1827** : Mort de Robert Surcouf.

**13 juillet 1670** : Mise en place par Colbert du service obligatoire des gens de mer à bord des vaisseaux du Roi, à l'origine de l'inscription maritime créée en 1795.

**13 juillet 1972** : Toute discrimination statutaire entre hommes et femmes engagés dans la Marine est supprimée.

**14 juillet 1958** : Le général de Gaulle alors Président du Conseil, déclare lors d'une revue navale à Toulon : « la France doit garder sa prédominance maritime ».

**15 juillet 1988** : L'École des Mousses ferme ses portes après avoir formé pendant cent cinquante ans des marins qui se sont illustrés sur toutes les mers.

**17 juillet 1940** : Constitution du 1<sup>er</sup> bataillon de fusiliers marins qui combatta en Erythrée, en Syrie, à Bir Hakeim, en Italie et jusqu'au Rhin après avoir débarqué en Provence le 15 août 1944.

**20 juillet 1954** : Signature de l'armistice entre le gouvernement français et Hô Chi Min. Depuis 1945, 825 marins dont 62 officiers ont été tués sur ce théâtre d'opérations.

**29 juillet 1939** : Création du bataillon des marins-pompiers de Marseille.

**29 juillet 1962** : Transfert de l'école des fusiliers marins de Siroco près d'Alger à Lorient.

**3 août 1914** : L'Allemagne déclare la guerre à la France.

**15 août 1944** : Le cuirassé *Lorraine*, les croiseurs *Gloire*, *Georges Leygues*, *Montcalm*, *Emile Bertin*, *Duguay-Trouin* accompagnés de nombreux torpilleurs et contre-torpilleur, ainsi que le 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins participent au débarquement allié en Provence.

**19 août 1942** : 70<sup>ème</sup> anniversaire cette année de la tentative de débarquement des Canadiens à Dieppe (Opération Jubilee avec pour objectif la destruction des défenses côtières et infrastructures stratégiques allemandes).

Cette opération tourne vite au drame : sur les quelques 6500 hommes débarqués, 1200 tués, 1500 blessés, 2000 prisonniers.

A noter la présence de quinze Français libres et des premiers commandos français à Berneval à l'Est et à Varengeville à l'Ouest de la plage de Dieppe de 250 hommes commandés par le lieutenant-colonel Lord Lovat que l'on retrouve deux ans plus tard à Ouistreham, les seuls à avoir parfaitement rempli leur mission.

**25 août 1944** : Libération de Paris par la 2<sup>ème</sup> DB du général Leclerc de Hautecloque et le régiment blindé des fusiliers marins.

**29 août 1944** : Le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves qui avait rallié les FNFL dès septembre 1940 est fusillé par les Allemands au Mont-Valérien. Il avait été arrêté en tant que chef d'un réseau de renseignements sur les forces navales allemandes.

**30 août 1781** : Le chef d'escadre de Grasse débarque dans la baie de Chesapeake 3000 hommes qui rejoignent La Fayette ; il appareille aussitôt pour combattre l'escadre anglaise.

La plupart de ces dates sont extraites de l'ouvrage *Histoires de Marine* de Amaury du Chéné.

## Liens et publications



### **Marine et Océans**

<http://www.marine-oceans.com>



Cluster Maritime Français

### **Le Cluster Maritime Français** - site et publications

<http://www.cluster-maritime.fr>



### **Centre d'Etudes Supérieures de la Marine (CESM)** - publications, études et séminaires:

*Brèves Marines - A la Hune: Veille Maritime - Etudes Marines - Etudes Thématiques du CESM - Bulletins d'Etudes de la Marine*

<http://cesm.marine.defense.gouv.fr>

**Mer et Marine**  
Toute l'actualité maritime

### **Mer et Marine**, *Toute l'actualité maritime*

<http://www.meretmarine.com>



### **InfoMer**

Filiale du groupe Ouest-France, InfoMer est le leader de la presse maritime en France :

*De la pêche au transport maritime en passant par la construction navale, l'industrie navale militaire et civile, l'environnement littoral et la filière nautique, l'activité de la société est entièrement dédiée à l'économie de la mer.*

<http://www.infomer.fr/>



### **Cols Bleus**, *Le Magazine de la Marine Nationale*

<http://www.defense.gouv.fr/marine>